

Le samedi 23 mai 2026
de 9h00 à 17h00
PÊCHE à la TRUITE
Etang de GIRIVILLER (54)

L'ASCE 54 organise sa traditionnelle pêche à la truite à l'étang privé de Mr BERGÉ « Au bois de l'ange » qui se situe sur la commune de GIRIVILLER (54). Il vous suffira, pour ceux qui ne connaissent pas, de suivre les pancartes dans le village pour vous y rendre. (Coordonnées GPS à demander si besoin à Christelle PERRIN)

L'accueil des participants se fera à partir de 8H30 autour d'un café brioche.
Le concours débutera à 9H00 jusqu'à 12H00. Une seule canne à pêche par personne inscrite.
Pause déjeuner de 12H00 à 14H00. Un apéritif vous sera offert par l'ASCE.
Reprise du concours à 14H00 jusqu'à 17H00. Remise des prix vers 17H30.

Cette année le repas sera tiré du sac.
Des tables, chaises, sanitaires et barbecue seront à votre disposition.



PÊCHE À LA TRUITE – Samedi 23 mai 2026
Bulletin à retourner au plus tard pour le 30 avril 2026

Nom :Prénom.....N° Carte
Service :Numéro de portable
sera accompagné(e) de :

Nom	Prénom	Adhérent	Nom	Prénom	Adhérent
		Oui / Non			Oui / Non
		Oui / Non			Oui / Non
		Oui / Non			Oui / Non
		Oui / Non			Oui / Non

Nombre de cannes « adhérent » : ___ x 15€ = ___ €
Nombre de cannes « non-adhérent » : ___ x 25€ = ___ €

TOTAL : _____ €

Règlement à joindre avec votre bulletin : chèque à l'ordre de l'ASCE 54, espèces, ou chèques-vacances à : DDT54- ASCE 54, Place des Ducs de Bar, CO N°60025, 54035 Nancy.

Pour plus d'informations : christelle.perrin@i-carre.net ou 07 64 75 98 27



Pêche à la truite Règlement

L'ASCE 54 organise sa traditionnelle pêche à la truite sur le site de l'étang « Au bois de l'ange » qui se situe sur la commune de GIRIVILLER (54), le **samedi 23 mai 2026** de 9h00 à 17h30.

Accueil à partir de 8h30.

L'étang est réservé aux pêcheurs de l'ASCE et 50 kgs de truites seront mis à l'eau pour 20 cannes, ajout en fonction du nombre de participants.

Le concours débutera à 9h00 jusqu'à 12h00. Pause repas. Apéritif offert par l'ASCE.

Reprise du concours de 14h00 à 17h00.

Remise des prix vers 17h30.

Des lots récompenseront les premiers des catégories :

- homme
- femme
- enfant (de moins de 12 ans)
- le pêcheur de la plus grosse truite

Le classement sera fait en fonction du nombre de prises. Chaque pêcheur inscrit au concours devra posséder son propre récipient, sa filoche ou sa bourriche.

A la fin de la journée, la totalité des prises sera mise en commun et un partage équitable des truites sera réalisé par canne à pêche.

Le repas du midi sera tiré du sac.

Barbecue mis à disposition et charbon de bois fourni par l'ASCE 54.

Des tables, des chaises et des sanitaires seront mis à disposition des familles ainsi qu'un abri en cas de pluie.

Le tarif de cette journée est fixé à 15€ pour les adhérents et 25€ pour les non-adhérents.

L'amorçage n'est pas autorisé. Les membres d'une même famille pourront se partager la même canne à pêche.

Tout autre poisson qu'une truite devra être remis à l'eau.